

Journée « Retraiter sans copier-coller » 20 janvier 2022



## RETRAITEMENT

# Innover ou conserver : mode d'emploi

« **Q**ue peut apporter l'orthodontie dans les cas de retraitement? Qu'est-il possible de faire, et que peut-on faire de simple? ». Voilà l'un des enjeux posés par Catherine Galletti

conférencière de la Journée, dans son interview ci-contre. Avec l'augmentation de la mobilité des patients, et parce que leur espérance de vie va bien au-delà de la durée d'une carrière

d'un praticien, nous serons de plus en plus souvent amenés à réintervenir sur des traitements anciens réalisés ailleurs. Que ces interventions soient en rapport avec le vieillissement des

réalisations, un accident ou des doléances quelconques ; que la demande émane d'un patient habituel ou d'un nouveau patient, l'une des difficultés réside dans le fait que nous réintervenons dans des cavités buccales où coexistent des travaux réalisés par d'autres praticiens – souvent plusieurs confrères – dont les thérapeutiques témoignent de différentes époques. Aussi pérennes soient-elles, ces réalisations ne sont en effet pas éternelles et, pendant qu'elles vivent leur vie – et les patients la leur –, des innovations apparaissent à un rythme de plus en plus soutenu.

---

### **Aussi pérennes soient-elles, nos réalisations ne sont pas éternelles**

---

Le résultat de l'addition de ces différentes interventions peut nous sembler dénué de logique, et la cohabitation de techniques ou de matériaux peut nous paraître plus ou moins heureuse. Mais juger les choix passés – qui résultent d'ailleurs aussi de la demande des patients – à l'aune des connaissances actuelles ne doit pas conduire forcément à la réfection globale. Et face à des restaurations vieillissantes que nous avons nous-même réalisées, il faut se garder de recourir au simple copier-coller. « *On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve* », disait la philosophie d'Héraclite. Pour introduire cette journée **Michel Bartala** évoquera l'anamnèse, l'histoire dentaire du patient, l'écoute de ses demandes et leur reformulation. En tentant de se mettre dans l'état d'esprit de l'époque des traitements anciens qu'il présentera, il s'appuiera sur

*Lire la suite en page 12* ■■■►

## **Interview de Catherine Galletti,** conférencière de la Journée du jeudi 20 janvier 2022



“ **Simplification et pérennisation : l'apport de l'orthodontie** ”

### **Comment allez-vous traiter la question de l'orthodontie dans cette journée consacrée au retraitement ?**

Je vais montrer l'apport de l'orthodontie dans la simplification et la pérennisation des soins. Je poserai d'abord la question du « *pourquoi un retraitement ?* » en dégageant deux grands cas de figure : soit le soin est inadapté, soit l'évolution physiologique a changé la donne et nécessite un retraitement. Dans le premier cas, je montrerai qu'il faut tirer les leçons du passé et s'interroger sur la nécessité ou non d'intégrer un temps orthodontique. L'objectif étant ici de créer les conditions les plus favorables à la réussite du nouveau traitement. Le second cas concerne l'évolution naturelle de la denture avec, par exemple, une couronne qui n'est plus adaptée à cause de la migration physiologique. Entre autres facteurs importants, j'insisterai sur la prise de conscience que nous devons avoir quant à la croissance du massif facial, dont on sait aujourd'hui qu'elle ne s'arrête pas à l'âge adulte, et le rôle important des dysfonctions et para-fonctions.

### **Allez-vous aborder la question de l'acceptabilité par le patient, qui ne vient pas consulter pour un traitement orthodontique ?**

Oui. Mais avant d'y venir, je vais montrer, cas cliniques à l'appui, comment le praticien peut et doit établir la différence entre les mouvements simples et les mouvements difficiles à obtenir. Pour les situations simples, le temps de traitement orthodontique pourra s'établir autour de six mois. En revanche, les situations plus complexes pourront impliquer un traitement orthodontique global, et l'enjeu sera alors, en effet, l'acceptabilité du patient en termes de coût et de temps.

### **Quels seront vos messages essentiels ?**

Mon objectif est de faire en sorte que le praticien puisse expliquer au patient « *pourquoi ça bouge* » et pourquoi dans certains cas il est nécessaire de passer par une phase orthodontique. Le deuxième enjeu consistera à expliciter la différence entre mouvements simples et mouvements difficiles. Que peut apporter l'orthodontie, qu'est-il possible de faire, mais aussi, que peut-on faire de simple ? Enfin, j'insisterai sur l'apport de l'orthodontie dans la pérennisation du traitement. L'orthodontie permet en effet de stabiliser les migrations avec la contention, et cela d'autant mieux si elle contribue à corriger les malpositions et les dysfonctions. /

III ses retours d'expériences pour fixer le cadre de cette Journée.

En orthodontie, **Catherine Galletti** exposera, à partir de cas cliniques, comment conserver des dents fortement compromises lors d'un traitement initial. Elle explicitera l'apport de l'orthodontie face à la dérive mésiale et à la diminution physiologique du diamètre des arcades. Elle détaillera comment l'orthodontie peut constituer une solution mini invasive qui permet de limiter l'étendue de l'intervention prothétique.

**Cédrik Bernard**, en odontologie restauratrice, montrera pourquoi retraiter sans copier-coller suppose un examen clinique permettant d'asseoir sa décision thérapeutique. Il expliquera s'il convient d'adopter ou non le même mode de reconstitution. Il exposera comment appliquer des techniques d'aujourd'hui en reprenant des réalisations anciennes. Copier-coller, non, expliquera-t-il. En revanche, il s'agit de retraiter en copiant la nature et en collant, selon une approche résolument biomimétique et adhésive.

En prothèse fixée, **Michel Bartala** interviendra sur la mise en œuvre des reprises de traitements prothétiques. Il abordera des cas cliniques de prothèse fixée conventionnelle dento-portée en développant la réflexion conduisant à la reprise du traitement et aux choix thérapeutiques.

À partir d'un bridge implanto-porté maxillaire refait il y a dix ans à cause d'un échec initial, **Marwan Daas** détaillera comment les moyens de diagnostic et de traitement actuels, la CFAO, les nouveaux matériaux et moyens d'accastillage permettent de s'affranchir des problèmes d'axe. Ensuite, lors d'une seconde conférence sur les édentements complets, il montrera, situations cliniques à l'appui, vers quelle prothèse amovible complète supra-implantaire il faut aller selon les cas. /

## Fiche formation

### « Retraiter sans copier-coller » 20 janvier 2022

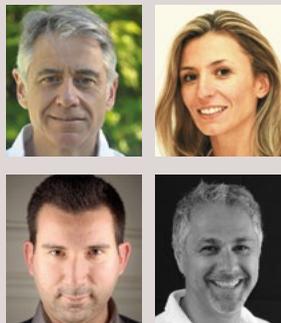
**Lieu :** Maison de la chimie -  
28 bis, rue Saint-Dominique – 75007 Paris

**Disciplines abordées :** orthodontie, odontologie conservatrice, prothèse fixée, prothèse sur implants, prothèse complète

**Responsables scientifiques :** Marc Roché,  
Mathilde Jalladaud

**Groupe de travail :** Florence Roussarie,  
Gérard Mandel, Philippe Milcent.

**Conférenciers :** Michel Bartala,  
Catherine Galletti, Cédrik Bernard, Marwan Daas.



### Programme de la formation

- Examens cliniques
- L'orthodontie au service de l'omnipratique
- Odontologie restauratrice : l'approche biomimétique et adhésive sans copier/coller
- Quelle prothèse fixée ? Conventionnelle ? Sur implants ?
- Traitements implantaires des édentements complets : quelle prothèse fixée, quelle prothèse amovible sur implant ?

### Objectifs de la formation

- Replacer l'examen clinique et l'anamnèse à la base des choix thérapeutiques.
- À partir de cas cliniques, définir le juste traitement en adéquation avec la demande et l'histoire du patient.
- Actualiser les restaurations en prolongeant les solutions pérennes.

